

AC
TU

N°8 DÉCEMBRE 2022

Noirmoutier

LE MAGAZINE DE L'HERBAUDIÈRE
LE VIEIL ET NOIRMOUTIER-EN-L'ÎLE

Agenda p14-15

Sortez c'est Noël !



Noirmoutier
en-l'île

Aménagement urbain p4-5

Espace public p8-9

Saison culturelle p12

Édito



« Nous avons une attention particulière pour chacun »

Dans cette société de plus en plus violente, je souhaite, pour ce dernier numéro de l'année, vous parler de bienveillance. De l'habitat aux loisirs, de nos aînés aux plus jeunes, nous avons pour chacun une attention particulière.

Le mois de novembre a été ponctué d'actions de prévention sur les violences sexuelles et sexistes. Toutes les communes de l'île s'engagent sur cette question majeure. Encore aujourd'hui, la violence est partout. J'ai voulu qu'au-delà du constat, vous sachiez quelle écoute nous apportons aux femmes en souffrance, dans le respect de leur anonymat et avec la plus grande discrétion. Sachez que des mains se tendent, des relais existent, des solutions sont possibles.

Veiller sur notre population, c'est aussi veiller sur nos aînés. Avec les élus, nous allons porter plus de 700 colis aux personnes de plus de 75 ans, à leur domicile ou en établissement. Ce panier est l'occasion d'une visite pleine de bienveillance. Depuis deux ans, l'action *Rompre la solitude*, par exemple, a permis à une quinzaine de personnes isolées de recevoir une visite hebdomadaire, sous la houlette de notre centre communal d'action sociale.

Veiller sur nos jeunes, c'est également offrir des menus de qualité dans nos écoles tout en allégeant le poids de cette dépense pour les foyers. Ainsi, 74 familles bénéficient du repas à moins d'un euro, mis en place en septembre. Dans une démarche d'économie énergétique de nos bâtiments publics, des fenêtres de l'école Édouard-Richer ont été remplacées.

Veiller sur nos familles se traduit notamment par notre action sur l'habitat à l'année. Loger nos habitants est notre priorité. Il faut arrêter de construire des résidences de vacances dans un territoire contraint qui ne peut accueillir plus de touristes. Nous devons absolument rattraper le retard pris par l'ancienne municipalité qui a privilégié la construction de logements pour vacanciers comme aux Sorbets plutôt que de construire des résidences principales. Pour assurer notre avenir, nous devons réviser le plan local d'urbanisme, qui date de 2013, afin de définir l'aménagement de l'île.

Enfin, **veiller sur tous,** c'est faire que notre ville s'anime hors saison. C'est pourquoi, tout en maîtrisant les coûts, nous avons choisi de conserver les illuminations de Noël ainsi que les nombreuses animations.

Je vous donne rendez-vous le lundi 16 janvier à l'Espace Hubert-Poignant pour vous présenter mes vœux. Afin de respecter les règles de sécurité et de vous accueillir dans les meilleures conditions, vous êtes invités à vous inscrire via le formulaire présent dans le journal municipal.

Bonnes fêtes de fin d'année à toutes et tous,

Yan Balat
Maire de Noirmoutier-en-l'Île

Journal municipal n° 8 / Décembre 2022 Directeur de publication : Yan Balat. Rédaction : Yann Boulic - Anne-Céline Fromentin - Timothée Daubresse. Impression : Graff'Océan 3 000 exemplaires. Crédit photos : Paul Bellenfant - Ville de Noirmoutier-en-l'Île - DR - DGA Architectes - Oryon - Marie Duvivier - Dominic Kado - Didier Bonin - Vincent Bérenger - Marina Bourdais - Paola Evelina - Sli-K. Diffusion : La Poste. Journal téléchargeable sur : www.ville-noirmoutier.fr
Si vous souhaitez recevoir le journal à domicile, inscrivez-vous en mairie.



UN RENDEZ-VOUS LUMINEUX

Plus de 2 000 personnes ont participé à la première édition des Illuminés dédiée aux arts numériques du 4 octobre au 5 novembre. "C'est un pari osé. Ce nouveau rendez-vous des vacances de la Toussaint est unique en Vendée", explique Gabriel Bancaud, programmateur des Salorges. Les spectateurs ont répondu présent et ils étaient enchantés. Prêts à recommencer l'an prochain !



BIENVENUE

Belle soirée d'échanges le 20 octobre dernier lors de l'accueil des nouveaux habitants en mairie. Après une visite commentée de la ville en bus électrique, chacun des nouveaux arrivants a été invité à se présenter. Le maire Yan Balat et les élus en ont profité pour présenter les projets de la commune mais aussi répondre à leurs questions.

Prises de vues, prises de vie



JOYEUX ANNIVERSAIRE AUX CHÊNES VERTS

Mercredi 12 octobre, plus d'une centaine de personnes ont fêté les 45 ans des Chênes Verts autour d'un déjeuner et d'un concert. Pour l'occasion, les élus Manuela Raballand, Laurence Dattin et Fabien Gaborit ont tenu à célébrer ce moment convivial en partageant repas et chansons avec nos aînés. La municipalité donne également rendez-vous aux habitants de plus de 70 ans le mercredi 22 février à l'Espace Hubert-Poignant pour un après-midi avec goûter, danse et karaoké.



PATRIMOINE

Pour les Journées européennes du patrimoine, les 19 et 20 septembre, différents sites ont ouvert leurs portes : le château, les Salorges et, pour la première fois, le fort Saint-Pierre. Le fort, dont les travaux de réhabilitation se préparent, a accueilli environ 200 personnes. Gérard Robert, ancien professeur d'histoire, et Christophe Daussy, conseiller municipal au nautisme, ont guidé le public friand de découvrir ce site remarquable. Une souscription est ouverte pour collecter des dons : fondation-patrimoine.org

Focus sur...

l'aménagement du territoire

Mieux loger nos habitants à l'année

Aujourd'hui, le plan local d'urbanisme (PLU) de 2013 nous contraint à respecter des règles en total désaccord avec notre conception de l'habitat. C'est pourquoi nous travaillons à la création d'un plan local d'urbanisme intercommunal pour fixer de nouvelles règles d'aménagement en cohérence avec notre politique. Sa mise en place est longue et pourra prendre 4 à 5 ans.

"Nous devons arrêter de construire des résidences secondaires pour nous focaliser sur nos habitants à l'année, tout en respectant l'architecture typique de notre île qui fait le charme et la fierté de nos habitants, explique le maire Yan Balat.

Nous ne souhaitons plus d'immeubles mais des maisons individuelles en résidence principale avec jardin, ainsi que des espaces végétalisés pour anticiper le réchauffement climatique."

Dans ce but, **la Ville lance des programmes de logements locatifs à l'année sur l'ensemble de la commune.** Ces logements seront réservés aux actifs travaillant sur l'île.

33 locations à l'année

La Pierrière

5 maisons individuelles (photo page 4).

Typologie : un T1, deux T2, un T3 et un T4. **Livraison prévue :** juillet 2023.

Champ Marteau

4 maisons individuelles.

Typologie : un T2, deux T3 et un T4. **Livraison prévue :** juillet 2024.



Clos Chartier (Le Vieil)

3 maisons individuelles.

Typologie : deux T2 et un T3.

Livraison prévue : juillet 2024.

L'ex-terrain de rugby (L'Herbaudière)

21 logements individuels sont prévus.



Manuela Raballand,
adjoindte en charge du
logement et de l'urbanisme



Quelle est votre vision d'aménagement pour le territoire ?

Notre priorité est le logement. Nous continuons à offrir plus de locatifs, tout en préservant le cachet de notre commune et en protégeant notre environnement naturel.

De quels moyens disposez-vous ?

Le PLU est un outil qui fixe un ensemble de règles. Or, il date de 2013 et n'est plus adapté. La création d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal est impérative, afin de partager une même vision politique d'aménagement de toute l'île.

Comment faire pour accueillir des habitants à l'année ?

On ne peut plus densifier à outrance. Il faut donc envisager d'autres solutions comme nous le faisons avec le projet de résidence seniors. Nous l'avons relancé avec une approche plus sociale. Il n'y aura pas d'accès à la propriété, seulement des locatifs à prix abordables, avec un parc et les associations à proximité afin de créer du lien. La résidence seniors permet de proposer des logements adaptés à des personnes seules ou âgées, et ainsi pouvoir potentiellement libérer des résidences principales pour des familles habitant à l'année.

+ D'INFOS service Urbanisme
au 02 51 35 99 95 ou
urbanisme@ville-noirmoutier.fr

Café de la mairie



Quand peut-on aller à la salle de remise en forme ?

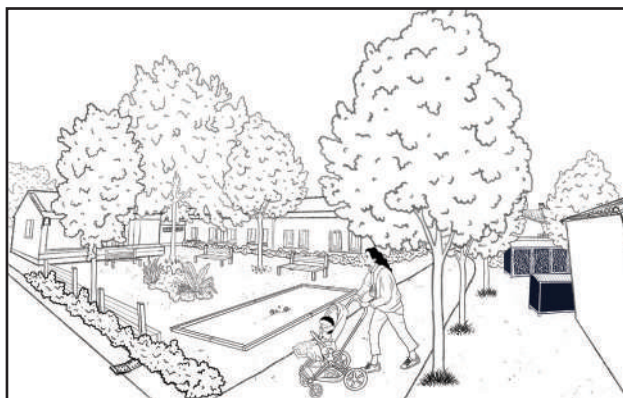
Hortense, du Vieil.

Afin d'accueillir plus facilement les sportifs, les horaires d'ouverture ont été élargis. La salle de remise en forme est désormais ouverte :

- **lundi** de **8h30 à 13h45** et de **16h45 à 20h30**
- **mardi, mercredi, jeudi et vendredi** de **8h30 à 20h30**
- **samedi** de **9h à 16h**
- **fermée le dimanche et les jours fériés**

La Ville a recruté deux coachs sportifs pour conseiller et proposer des exercices adaptés : préparation physique, cardio training, musculation, accompagnement personnalisé. Tarif unique pour tous les habitants de l'île à partir du 1^{er} janvier 2023.

+ **D'INFOS SUR**
www.ville-noirmoutier.fr



Quels aménagements sont prévus à la gare routière ?

Germain, du centre-ville.

Un square paysagé avec diverses essences d'arbres va être réalisé rue de la Gare, derrière la gare routière. Il sera équipé de bancs, d'un terrain de pétanque et de garages à vélos fermés. Les usagers des transports en commun pourront ainsi attendre dans un lieu de vie et de rencontres convivial et végétalisé. Ce petit parc offrira aussi un lieu de repos agréable à ceux qui travaillent dans ce quartier.

+ **D'INFOS SUR**
www.ville-noirmoutier.fr

Vous aussi,
posez vos questions en ligne
sur www.ville-noirmoutier.fr

Quels travaux sont menés Route de L'Herbaudière ?

Luc, de Noirmoutier-en-l'Île

Il s'agit du renouvellement des canalisations d'eau potable. Ces travaux situés entre le rond-point des Cinq-Chemins et le château d'eau sont réalisés pour le compte de Vendée Eau et dureront jusqu'à la fin de l'année. La circulation est alternée pendant la majeure partie du chantier. Début 2023, ce même tronçon fera l'objet de travaux d'enfouissement des réseaux par le Sydev.

Parallèlement, des travaux d'enfouissement des réseaux ont été programmés sur l'avenue Mourain en novembre, entre la mairie annexe de L'Herbaudière et la rue du Grand-Mûrier.



Quel coût énergétique pour les illuminations de Noël ?

Estelle, de L'Herbaudière.

Depuis 2020, la Ville loue ses illuminations de Noël, ce qui lui permet de bénéficier des dernières technologies avec des LED très peu consommatrices d'énergie. **Le coût pour un mois et demi d'illuminations sera donc minime.** Les illuminations de Noël auront lieu du jeudi 1^{er} décembre au lundi 16 janvier et **elles seront éteintes à partir de 23h.** Ce dispositif permet de limiter le gaspillage énergétique et de réduire la facture, tout en continuant à offrir une ambiance festive pour les fêtes de fin d'année.





Julie Mignal

Une main tendue

Face aux violences, la Ville intervient via son centre communal d'action sociale (CCAS) pour accompagner les victimes et les mettre en sécurité. Julie Mignal raconte.

"Nous intervenons le plus souvent dans des situations d'urgence. Quand la gendarmerie ou une femme elle-même nous contacte suite à des violences, on met en place une procédure de mise en sécurité. Pour cela, des solutions d'hébergement existent en interne ou en partenariat avec des associations. La difficulté majeure, dans un milieu rural où la proximité est prégnante, c'est de mettre la victime à distance de son agresseur. Le dépôt de plainte peut permettre des mesures d'éloignement du conjoint violent. Notre rôle au sein du CCAS, c'est d'accompagner ces victimes, la plupart du temps ce sont des femmes et leurs enfants, et de les orienter vers les relais existants. Mais, il appartient toujours à la personne d'entreprendre les démarches pour mettre fin au cycle de la violence. Nous intervenons avec la plus grande discrétion pour conserver son anonymat et sa sécurité.

La violence peut prendre plusieurs formes : physique, psychologique mais aussi sexuelle. C'est tout un

mécanisme de pouvoir visant à contrôler le partenaire. L'emprise de l'agresseur se construit sur le dénigrement et la justification des coups. Pour se protéger, les victimes ont hélas le réflexe de s'isoler. C'est pour cela qu'il est important que chacun prenne conscience qu'il peut être un acteur et dire stop !

« Notre rôle, au CCAS, c'est d'accompagner les victimes »

En tant qu'agent du CCAS, nous offrons une écoute et des conseils aux familles. Nous invitons la victime à faire constater les violences par un médecin et à déposer plainte. Mais le phénomène d'emprise est tellement fort et complexe qu'il faut souvent plusieurs tentatives avant de briser cet étai. Le processus est long. Mais, nous sommes là. Quelle que soit la situation, vous pouvez être aidée et protégée."

L'île s'engage

L'île signe en décembre un contrat local de lutte contre les violences conjugales, sexistes et sexuelles en lien avec la Préfecture de Vendée.

Chaque commune nomme deux référents. Pour Noirmoutier-en-Île, il s'agit de Laurence Dattin, adjointe aux solidarités et de Julie Mignal.

D'autres agents et élus suivront une formation pour accompagner au mieux les victimes et inscrire leurs actions dans un réseau de partenaires.

Marina Carlier

Travailleur social CAF.
Accompagne les parents avec enfants dans la séparation.
Permanences les 1^{er} et 3^e mardis du mois à France Services.
02 28 10 52 94

CCAS

Martine Merceron
02 51 35 99 69

CIDFF

Centre d'information sur les droits des femmes et des familles.
02 51 08 84 84

SOS Femmes Vendée

Appel gratuit 24h/24.
02 51 47 77 59

Dossier espace public

Embellir et sécuriser le quartier du château et de l'église

En juillet 2020, les riverains du quartier du château ont été consultés lors d'une réunion publique. Ils ont ainsi pu découvrir leur futur lieu de vie, véritable zone de rencontres. La deuxième séquence des travaux débute prochainement.

— 2 PHASES DE TRAVAUX

La première phase de travaux a débuté en octobre 2020 avec **la réfection de la rue des Douves car la chaussée menaçait de s'affaisser, puis en haut de la rue du Grand-Four et la rue de la Cure**. La volonté était de faire du quartier du château une "véritable place de village, un vrai lieu de vie et de bien vivre ensemble", précise le maire Yan Balat. *Un cheminement dédié aux piétons et aux déplacements doux, un espace végétalisé et équipé de bancs permettent dorénavant de profiter pleinement de notre patrimoine, qui fait également l'objet de rénovation*.

La seconde phase de travaux commence début 2023. Elle a pour objectif **la valorisation, et l'embellissement du château et de l'église, mais aussi de sécuriser les piétons**. Pour cela, un parvis sécurisé devant l'église sera aménagé. Les deux cloîtres latéraux de l'église ont également été restaurés.

Alain Forest

Architecte du patrimoine
(cabinet Forest-Debarre) en charge
de l'aménagement de la rue de l'Église



3 questions à...

■ QUEL EST LE PROJET D'AMÉNAGEMENT DE LA RUE DE L'ÉGLISE ?

D'une part, il s'agit de restituer le parvis de l'église, inadapté actuellement et de redéfinir les circulations autour de la rue. D'autre part, le souhait est de réaménager les espaces végétalisés le long des douves - en restaurant l'ambiance paysagère de la fin du XIX^e siècle - avec des murs de pierre et des jardins.

■ COMBIEN DE TEMPS VONT DURER LES TRAVAUX ?

Les travaux vont se dérouler en plusieurs phases durant toute l'année 2023.

■ QU'EN EST-T-IL DES STATIONNEMENTS ?

Il est important de redistribuer les stationnements en créant de petits parkings. Il est aussi indispensable de diminuer l'emprise et l'impact des voitures autour de l'église.



Projet d'aménagement de la rue de l'Église (image non contractuelle).

Le projet prévoit **la création d'un parvis** intégrant la végétalisation de la rue et l'aménagement d'**une promenade piétonne autour du château**. Celle-ci mettra en valeur l'ancienne emprise de l'accès historique à l'édifice. Des arbres seront plantés afin de créer un lieu de vie agréable. Des places de stationnement seront intégrées.

Les matériaux utilisés seront en harmonie avec ceux utilisés rue des Doves et rue de la Cure (pavés en granit, dalles en granit, sablage pour les cheminements piétons et enrobés sur les voies de circulation).

Rénover notre patrimoine

L'Abri de la mer et la chapelle du Vieil



Esquisse de l'Abri de la mer et de la chapelle du Vieil.

La chapelle sera rénovée entièrement ainsi que la salle de l'Abri de la mer, **en respectant les normes énergétiques en vigueur**. Cela permettra d'offrir un confort aux usagers de la salle tout en réduisant la facture.

Parallèlement, **un jardin végétalisé** sera aménagé entre la salle de l'Abri de la mer et la chapelle du Vieil.

Vivre à NO

URBANISME

Mise en place d'une pénalité journalière



Depuis 2021, le Maire peut décider de sanctionner les personnes réalisant des travaux non conformes ou sans autorisation par une astreinte financière quotidienne pouvant aller jusqu'à 25 000€ en plus de poursuites pénales.

Cette procédure est utilisée en dernier ressort. L'échange avec les services et la régularisation amiable sont toujours privilégiés. Si les travaux peuvent être régularisés par une autorisation d'urbanisme, une demande pourra être effectuée. Si ce n'est pas le cas, la démolition peut être demandée.

ÉDUCATION

Distribution des dictionnaires



Chaque année les élèves de CM2 des écoles primaires de la commune reçoivent un dictionnaire offert par la mairie.

"Les élèves sont fiers et impatients de recevoir cet objet qui les accompagnera toute leur vie, indique le maire Yan Balat. Que ce soit à l'école primaire, durant leurs études ou dans leur future vie professionnelle, ce dictionnaire sera un compagnon d'apprentissage essentiel".

Cette distribution a eu lieu mardi 15 novembre par le maire Yan Balat en présence des enseignants.

Au total, 31 dictionnaires ont été remis pour un montant de 586,55 € pris en charge par la Ville auprès des commerçants de Noirmoutier-en-Île.

295

PASS CULTURE & SPORT DISTRIBUÉS

auprès des jeunes de la commune. Pour rappel, depuis cette année, le Pass Culture & Sport est accessible à tous les jeunes âgés de 4 à 18 ans résidant à Noirmoutier-en-Île.

MARCHÉ DU CENTRE-VILLE

Date supplémentaire



Durant les vacances de Noël, le marché du centre-ville place de la République sera ouvert le mardi 27 décembre pour vos achats, en plus des vendredis 23 et 30 décembre.

SOUSCRIPTION

Fort Saint-Pierre

En décembre, la commune distribue dans les boîtes aux lettres un appel aux dons en partenariat avec la Fondation du patrimoine pour aider à restaurer le fort Saint-Pierre, patrimoine remarquable.

La Ville travaille depuis deux ans à un projet de rénovation de grande ampleur. *"L'enjeu est double, explique le maire Yan Balat. Il s'agit de conserver ce patrimoine unique sur l'île et de dynamiser l'activité économique du centre nautique".* www.fondation-patrimoine.org/les-projets/fort-saint-pierre-a-noirmoutier-en-ile

SANTÉ

La Ville rencontre les soignants et bénévoles



Mardi 8 novembre au centre culturel Les Salorges, le maire Yan Balat, les élus locaux, les professionnels de santé et les bénévoles ont échangé et travaillé sur l'accompagnement des parcours de santé à Noirmoutier. Ce fut ainsi l'occasion de mieux se connaître entre les différents acteurs de l'île et donc mieux appréhender toutes les questions relatives à la santé. Rappelons que la santé et l'accès aux soins pour tous est un enjeu majeur sur l'île de Noirmoutier.

JEUNESSE

Fête du jeu

Dimanche 5 février 2023, de 14h30 à 19h, à l'Espace Hubert-Poignant : nouvelle édition de la Fête du jeu. Ce rendez-vous plébiscité par les familles permet de jouer et passer un moment convivial. Entrée libre.

BONNE ANNÉE 2023

Vœux aux habitants

Afin de célébrer la nouvelle année, le maire Yan Balat et le conseil municipal vous invitent à **la cérémonie des vœux le lundi 16 janvier à 18h à l'Espace Hubert-Poignant.**

Au programme de la soirée : verre de l'amitié, présentation des projets de la municipalité et spectacle. **La participation se fait uniquement sur inscription** en remplissant le coupon ci-après avant le lundi 2 janvier 2023. **Pour des raisons d'organisation et de sécurité, le nombre de personnes est limité.**

Bulletin d'inscription aux vœux 2023

Lundi 16 janvier 2023, à 18h, à l'Espace Hubert-Poignant.

Inscription avant le lundi 2 janvier 2022 à la mairie
ou communication@ville-noirmoutier.fr

Nombre de places limité.

L'inscription est obligatoire pour assister aux vœux.

M./M^{me}participera à cette soirée.

Nombre d'adultes

Nombre d'enfants

MAIL OU TÉLÉPHONE POUR RECEVOIR UNE CONFIRMATION D'INSCRIPTION :

Mail :@.....

Tél :

Sous réserve des conditions sanitaires



Tribune libre

Un espace de libre expression est réservé au groupe d'élus de la minorité municipale. Cette tribune n'engage que ses auteurs et aucunement la rédaction.

Actuellement, comme pour vous tous, nous vivons dans la sidération, dans l'effarement pour ne pas dire l'effroi en observant ce à quoi nous assistons depuis deux ans sur l'île.

Sidérés de voir le niveau de détestation entre l'ensemble des élus de l'île. Jamais une telle division n'avait existé - et pourtant, ils avaient « vendu » une candidature d'unité. Marketing et communication; pure communication !

La récente élection d'un nouveau président communautaire ne peut qu'illustrer cette triste réalité.

Comment peut-on à se point tomber dans une telle mascarade d'une élection de division, avec un président élu par seulement la moitié des élus communautaires et un maire sur 4 ? Du jamais vu !

Depuis deux ans la communauté de communes ne fonctionne pas.

Aucune raison que cela change ! Et pourtant elle porte des enjeux fondamentaux pour l'île, notamment ceux de la santé, de la protection des populations face à la mer, l'économie - excusez du peu !

Dans ces conditions, on va continuer

à donner l'illusion de l'action en embauchant davantage et en payant de nouvelles études. Le budget communautaire en porte déjà les traces. On peut parier que les recettes budgétaires noirmoutrines vont s'appliquer à toute l'île.

Pour ce qui concerne la commune, la récente présentation des orientations budgétaires montre une trajectoire qui conduit à la faillite : hausse des dépenses de personnel - 4 agents au service communication désormais -; hausse des dépenses de fonctionnement; un endettement qui explose à près de 9 millions d'euros - le seuil critique pour la commune -; une absence de projets concrets, hormis ceux commencés par la précédente municipalité !

Nous sommes bien loin de la baisse des impôts promise pour se faire élire ! Au contraire, ils ne pourront qu'augmenter avant la fin du mandat.

En un peu plus de deux ans, ces élus-là ont un bilan effroyable : divisions entre les 4 communes de l'île; destruction des projets engagés au service du logement des familles

noirmoutrines (31 logements à Champ Marteau); la gabegie des bars de plage et des décors de Noël ; des embauches continues; des annonces sans suite ; une île et une commune qui s'isolent, des élus qui tournent le dos à ses habitants pour ne satisfaire que les exigences de bobos influents pour suivre un modèle - celui de l'île de Ré. Le projet d'écoparticipation au pont et au Gois ne fait qu'illustrer cette dérive.

Noirmoutier et l'île de Noirmoutier sont en réel danger parce que, pour la première fois, des élus travaillent contre leurs concitoyens pour ne s'intéresser qu'aux demandes de ceux qui ne sont là que quelques semaines par an.

Noirmoutier ça n'est pas les uns contre les autres mais les uns avec les autres. Avec cette majorité-là les noirmoutrins sont oubliés et méprisés.

Muriel Couillon,
Isabelle Babu-Tourde et
Emmanuel Reynier

Les Salorges

Saison culturelle

THÉÂTRE

MERCREDI 7 DÉCEMBRE | 20H30

L'Avare de Molière

Harpagon a tout sacrifié et sacrifie tout le monde en vue d'accumuler les millions dans sa précieuse cassette...

Le mariage de ses enfants ne serait qu'un placement de plus, ce qui n'est pas de leur goût !

Les ruses pour déjouer les plans de l'avare se succèdent, créant force scènes rocambolesques, quiproquos et tragédies domestiques.

De 4 à 8 €



COMÉDIE MUSICALE FAMILIALE

MERCREDI 28 DÉCEMBRE | 17h

Merlin, les nouvelles aventures

Merlin profite de sa retraite dans la forêt de Brocéliande, non loin de la dame du Lac, qui veille sur Excalibur. Mais l'épée aux pouvoirs magiques vient d'être dérobée par la terrible Fée Morgane.

Magie, chansons, humour et chorégraphies sont au programme de cette nouvelle production du Théâtre 100 Noms.

De 5 à 13 €



CABARET BURLESQUE

MERCREDI 25 JANVIER | 20H30

Cabaret canaille

Cabaret Canaille propose un voyage fantaisiste et esthétique, réminiscent des premiers spectacles de burlesque américains... ou l'art de suggérer plutôt que tout montrer ! Explosion de glamour, d'humour et de paillettes.

De 8 à 19 €



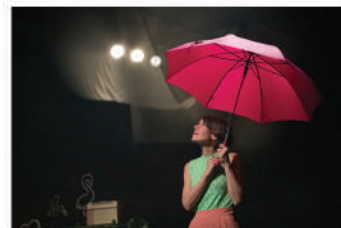
VOYAGE THÉÂTRAL

SAMEDI 11 FÉVRIER | 20H30

Une goutte d'eau dans un nuage

Une goutte d'eau dans un nuage est un seul en scène avec des accessoires en miniature et de la pluie, ou un imaginaire de pluie. Une proposition singulière à la frontière de la fiction radiophonique et du seul en scène, avec une partition créée à partir d'enregistrements réalisés au Vietnam.

De 5 à 13 €



ONE WOMAN SHOW

SAMEDI 18 FÉVRIER | 20H30

Vulgaire ! Marine Baousson

Adapté du podcast aux plus de 2 millions d'écoutes, découvrez enfin Vulgaire - le spectacle ! Est-ce-que vous aussi, en pleine discussion, vous faites genre que vous savez, or... pas du tout ? Est-ce-que vous aussi, vous êtes complexé(e) quelques fois par votre manque de culture générale ?

De 8 à 19 €



DANSE

VENDREDI 24 FÉVRIER | 20H30

Un Poyo Rojo

Laissez-vous transporter par cette expérience sensorielle étonnante, à la rencontre entre compétition sportive, danse, théâtre, acrobatie...

De 8 à 19 €



THÉÂTRE

VENDREDI 17 MARS | 20H30

Le Prénom

Devenu un classique du théâtre, Le Prénom présenté par le Théâtre 100 Noms est une réussite où le rire est omniprésent, et l'on en sort les joues endolories. Molière 2011 de la pièce comique.

De 8 à 19 €



ABONNEMENT
à partir de 3 spectacles
02 51 39 01 22

Au-revoir Jean-Charles

Jean-Charles Léger, adjoint, est décédé le 20 octobre.

Avocat à Paris durant quelques années, Jean-Charles, en amoureux de l'île, a fait le choix de s'y installer il y a plus de trente ans. Il aura apporté toute son énergie et son expertise au cabinet qu'il a fondé.

En charge des espaces publics, Jean-Charles était un élu impliqué. Il savait par sa prestance, son calme, expliquer des notions les plus complexes avec des mots simples. Son humour était sa force et je garde le souvenir ému de certains fous rires partagés avec lui.

Jean-Charles était fier d'être adjoint et d'œuvrer au service de tous les habitants. C'était un homme avisé qui savait apporter de précieux conseils dans l'élaboration et l'avancement des projets. Proche des agents municipaux, il avait à cœur de travailler dans la concertation pour créer des espaces publics plus agréables, plus fraternels, à son image.

Toute l'équipe est meurtrie par cette nouvelle et le vide provoqué par son départ si soudain. Nos pensées vont à sa famille et ses proches, à qui nous adressons nos condoléances.

Nous nous souviendrons de l'homme, de l'ami qu'il était. Des bons moments de partage, simples, autour d'un bon repas ou d'un verre et de ce sourire qui ne le quittait jamais."

Yan Balat, maire



État civil

Bienvenue | Félicitations | Souvenirs
DU 31 JUILLET AU 10 NOVEMBRE 2022

Naissances

Lou CHAUVIN LE BAILLY 17/08/2022 - Andréa HUBERT THEIN 20/08/2022 - Noah LAURENT VERNEAU 20/09/2022 - Manon HUET 16/10/2022 - Gabie COLLAS MARTIN 02/11/2022

Mariages

Astrid MEESCHAERT et Baudouin DEMAZURE DE PINTEVILLE DE CERNON (13/08) - Ségolène TERTRAIS et Christopher BERTAGNOLIO (13/08) - Cécile LEPINE et Francis COSSON (17/08) - Christine OUTIL et Olivier DUPAS (19/08) - Elsa RENONCOURT et Israël N'DRY (20/08) - Sixtine BOUCHAUD et Faisal RAJPUT (26/08) - Christine MAROT et Benoît GUILLAUMOND (27/08) - Pauline LEPESANT et Victor AUDREN (27/08) - Roseline ARAI et Philippe DUBOIS (27/08) - Kévin CREAM et Richard MARIE (03/09) - Eve DE ZUTTER et André VAN LOON (03/09) - Clélia PERTHUIS et Pierre-Yves ANDRÉ (09/09) - Lucille BIRON et Paul ABRAM (10/09) - Clémence BONAL et Barthélémy TURPEAU (16/09) - Cécile KANITZER et Gilles CALAIS (17/09) - Micheline CRESSON et Daniel HENTZLING (17/09) - Margaux DELAGARDE et Edouard JAMIN (24/09) - Marion BONNEAU et Guillaume GERVIER (01/10) - Thais HERBRETEAU et Pierre KIEKEN (01/10) - Emilie TANNIOU et Christopher MAVARES (01/10) - Virginie HOGUIN et Nadège HUET (15/10) - Marthe LEBRETON BLANC et Jérémie DARAUULT (15/10) - Nathalie MOIZEAU et Didier-Hubert FOUASSON (17/10) - Virginie FRADET et Julien BUTON (29/10) - Nathalie CONCHER et Philippe POULAT (03/11)

Décès

Monique VEAU 79 ans - Mylène MOLLÉ 59 ans - Anne-Marie BONNEAU 94 ans - Raymond GAUTIER 64 ans - Joseph DRIÉ 102 ans - Jean-Michel MOREAU 64 ans - Jean-Louis GOUVARD 59 ans - Charles FOUASSON 81 ans - Guy HUBIN 98 ans - Célestin FOUASSON 21 ans - Emilienne GENDRON 81 ans - Denise BASCOU-BRESCANÉ 94 ans - Paulette COUTON 85 ans - Claude FORZY 93 ans - André BREGEON 91 ans - Eglantine PALVADEAU 97 ans - Yvonne CORRION 89 ans - Yvonne LE SAUTER 99 ans - Yves GENDRON 90 ans - Jean-Marie MALHERBE 87 ans - Michel STAELENS 65 ans - Pascale ALPHONSE 57 ans - Josette BOUCHÉ 87 ans - Marc MORTIER 66 ans - ANDRÉ MERRIEN 92 ans - Jean-Charles LÉGER 75 ans - Yves HEGRON 88 ans - Michel BUGEON 73 ans - Odette RICOLLEAU 86 ans - Colette CHAINEAU 76 ans - Louis POIGNAND DU FONTENIOUX 92 ans

Patinoire

DU 17 AU 31 DÉCEMBRE

GRATUIT

Place de la République

11h - 13h / 15h - 18h30

Casques et gants conseillés.

Patins à partir de la pointure 25.

Ouvert tous les jours. Dernière entrée 30 mn avant la fermeture.

Nocturne jusqu'à 21h le jeudi 29 décembre.

Fermeture à 17h les samedis 24 et 31 décembre.

Fermé le dimanche 25 décembre.

Marché de Noël

DU 17 AU 31 DÉCEMBRE

GRATUIT

Place de la République

11h - 19h

Ouvert tous les jours.

Nocturne jusqu'à 21h le jeudi 29 décembre.

Fermeture à 17h les samedis 24 et 31 décembre.

Exposition « Le Moyen Âge en bande dessinée »

DU 17 AU 31 DÉCEMBRE

Château-musée de Noirmoutier

10h - 12h30 / 14h30 - 17h30

Derniers jours pour profiter de l'exposition !

Le château fait une joyeuse plongée dans l'univers de la bande dessinée et du Moyen Âge.

Ouvert tous les jours.

Fermeture à 16h30 les 24 et 31 décembre.

Fermé le 25 décembre.

Dernière entrée 45 mn avant la clôture du site.

Tarif plein : 8€ - Réduit : 4€ - Enfant de moins de 6 ans : gratuit.

LeoBrassBand

FANFARE

SAMEDI 17 DÉCEMBRE

GRATUIT

11h30 Place de la République

17h Déambulation en centre-ville

17h45 Place de la République

Entre trompettes, saxophones et percussions, vingt musiciens proposent un spectacle interactif. Une fanfare au style américain avec une touche française.

Durée : 30mn.

Déco de Noël en Lego

ATELIER ENFANTS

DIMANCHE 18 DÉCEMBRE

Château-musée

10h30 - 12h : 6-10 ans

14h30 - 16h : 11-15 ans

Animé par Étienne Durand, finaliste de l'émission Lego Masters.

7 €/enfant. Places limitées. Présence d'un accompagnant obligatoire. Se présenter au moins 10mn avant le début de l'atelier. Réservation au 02 51 39 10 42.

Akordaïa

MUSIQUE

LUNDI 19 DÉCEMBRE

GRATUIT

11h30 et 15h30 Centre-ville, déambulations

17h30 Place de la République, spectacle

Ce duo musical vous emmène aux quatre coins du monde, avec un accordéon et une guitare, pour un moment convivial ! Durée : 30mn.

Noirmoutier en fête

DU 17 AU 31 DÉC

Contes et éveil musical

MARDI 20 DÉCEMBRE

GRATUIT SUR RÉSERVATION

Les Salorges

10h30 - 11h30 Atelier conte et musique

15h30 - 16h30 Atelier découverte de la

musique

Animé par Alexia Den Doncker de la Guitare enchantée.

Pour les 3-5 ans. Enfants accompagnés d'un parent.

Réservation au 06 88 80 97 69 ou par mail :

laguitare.enchantee85@gmail.com

Se présenter au moins 10 mn avant le début de l'atelier.

Pulse

ARTS NUMÉRIQUES INÉDITS

DU 20 AU 22 DÉCEMBRE

GRATUIT

Les Salorges

10h - 12h30 / 14h30 - 18h30

Installation cinétique, eau, lumière & vibrations.

Création originale de Tristan Ménez, accompagnée et produite par Elektoni[K].

Une série de quatre fontaines forme un ballet de perceptions visuelles, sonores et lumineuses. La vibration des basses crée et rythme des gouttes d'eau en suspension.

Les Échassiers Blancs Lumineux

SPECTACLE

MERCREDI 21 DÉCEMBRE

GRATUIT

15h30 et 17h30 Déambulations, centre-ville

Les Échassiers Blancs Lumineux sont des artistes exceptionnels. Ils sont quatre, posés comme des papillons lumineux sur des échasses et déambulent avec élégance, drapés dans des costumes. Durée : 45mn.

Klingeling

SPECTACLE

JEUDI 22 DÉCEMBRE

GRATUIT SUR RÉSERVATION

16h Les Salorges

Drôle de voyage à la découverte des Noëls d'ailleurs.

Contes, chansons et manipulation d'objets.

Klingeling plonge petits et grands dans la magie d'un carrousel géant aux décors merveilleux.

À partir de 4 ans. Réservation au 02 51 39 01 22.

Père Noël et sa calèche

DÉAMBULATIONS

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

GRATUIT

Venez rencontrer le Père Noël.

10h00: Port de l'Herbaudière

14h30: Le Vieil

À partir de 15h30: Noirmoutier-en-l'Île, centre-ville



Programme sous réserve de modifications. In

Noirmoutier Fête!

DÉCEMBRE 2022



Odelalie

CHANTS DE NOËL

VENDREDI 23 DÉCEMBRE

GRATUIT

11h30, 15h30 et 17h30 Centre-ville

Créée en 2018 en Vendée, Odelalie est une compagnie de spectacles musicaux composée de douze comédiens chanteurs professionnels.

Ses membres, issus du théâtre, de la comédie musicale ou encore du cabaret, se sont réunis pour proposer, par la voix, un panel musical varié infusé par la pop culture et le cinéma. **Durée : 30mn.**

La Guinguette Déjantée

MUSIQUE

SAMEDI 24 DÉCEMBRE

GRATUIT

11h30 Déambulation
15h Place de l'Hôtel de Ville
16h30 Place de la République

Des chansons françaises bien trempées, des années 1930 aux années 1980. Une animation qui ne manque pas de toupet et qui a plein de choses à vous raconter ! **Durée : 35mn.**

Atelier maquillage pour enfants

MARDI 27 DÉCEMBRE

GRATUIT

Place de la République
11h - 12h30 / 15h - 18h30

Par Mademoiselle artist'.
Réservation sur place.

Le Bal

SPECTACLE FÉRIQUE

MARDI 27 DÉCEMBRE

GRATUIT

16h30 et 18h Déambulations, centre-ville

Portée par un majestueux cheval blanc et son étrange Cochet, la calèche à musique donne le ton. Dans un tourbillon de lumières, les danseurs et acrobates de ce bal itinérant vous emportent élégamment dans un rêve éveillé. **Durée : 45mn.**



BD et mangas

ATELIER ENFANTS

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

Château-musée

10h30 - 12h30 Pour les 6-9 ans
15h - 17h Pour les 10-12 ans

Animé par Juliette Chauv-Mazé, illustratrice.

7 €/ enfant. Places limitées. Présence d'un accompagnant obligatoire. Se présenter au moins 10mn avant le début de l'atelier. Réservation au 02 51 39 10 42.

Merlin, les nouvelles aventures!

COMÉDIE MUSICALE

MERCREDI 28 DÉCEMBRE

17h Les Salorges

Après ses célèbres aventures avec Arthur il y a plus de cent ans, Merlin profite de sa retraite. Mais l'épée aux pouvoirs magiques vient d'être dérobée par la Fée Morgane. Qui sera en mesure de retrouver l'excalibur et d'empêcher Morgane d'avoir tous les pouvoirs ? Magie, chansons, humour.

À partir de 4 ans. **Durée : 1h10.** Réservations au 02 51 39 01 22.
TARIF : 13 € / 9 € (-25 ans et demandeurs d'emplois).

Apophis

SPECTACLE DE FEU

JEUDI 29 DÉCEMBRE

GRATUIT

18h Place de la République

Ce spectacle s'inspire du mythe d'Apophis, dieu de la destruction et de l'obscurité. Il y a fort longtemps, les divinités des quatre coins du monde furent emprisonnées, afin de couvrir le monde de malheur et de semer la peur dans le coeur des Hommes. Dès ce jour, chacun vécu seul dans la crainte perpétuelle de l'inconnu... La curiosité l'emporte. Apophis est un spectacle qui invite l'être humain à se rapprocher d'autrui et s'allier dans le partage.



Smile Quintet

FANFARE

SAMEDI 31 DÉCEMBRE

GRATUIT

11h et 15h Déambulations, centre-ville
16h30 Représentation, place de la République

Smile Quintet propose une ambiance 'Nouvelle-Orléans' revue et adaptée pour Noël. À la tombée de la nuit, leurs vestes équipées de leds rendent le show plus éblouissant ! **Durée : 40mn.**



Noirmoutier en fête!

DU 17 AU 31 DÉCEMBRE 2022



Ne pas jeter sur la voie publique.

© CASIMIRE BAUMÉ



Noirmoutier
en-l'île